

Réunion d'installation du groupe-pays Brésil

Le 15 octobre 2008

À l'Assemblée nationale

Accueil et présentation du groupe-pays Brésil

M. Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président du groupe-pays Brésil, a rappelé que la coopération décentralisée permettait de mieux associer les populations et n'entravait en rien les prérogatives de l'Etat. Les relations internationales ne sont plus réservées à la sphère des diplomates, mais bien l'affaire des populations autour des élus locaux et en accord étroit avec les Gouvernements.

Les années 90 ont été l'occasion de rapprochements scientifiques, économiques et universitaires et la France porte depuis un nouveau regard sur le Brésil.

De son côté, le Brésil conduit actuellement une politique internationale très active. Cette année, a été conclu un accord, entre le Brésil et l'Union Européenne.

La coopération décentralisée franco-brésilienne s'est notamment développée autour de l'Année de la France au Brésil en 2005 et des Rencontres de Marseille en 2006 suivies par les Rencontres de Belo Horizonte en 2007. Par ailleurs 2009, Année de la France au Brésil, sera l'occasion de nouvelles avancées dans nos coopérations.

Cette coopération a ceci de particulier qu'elle contribue à définir le rôle et la place des collectivités territoriales dans le monde et face à la mondialisation.

C'est dans ce contexte que CUF a décidé de créer un groupe-pays Brésil.

Dans le cadre du protocole additionnel à l'accord-cadre de coopération entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République Fédérative du Brésil portant sur la Coopération décentralisée (signé en février 2008), un comité mixte de la coopération brésilienne devrait être prochainement installé. Monsieur Vauzelle souhaite qu'à l'occasion de la visite au Brésil du Président Sarkozy en décembre 2008, la première réunion du comité binational soit convoquée.

Intervention de son Excellence José Mauricio BUSTANI, Ambassadeur du Brésil

Pour Monsieur l'Ambassadeur, la création du groupe-pays Brésil va dans le sens du partenariat stratégique, annoncé en février 2008 et implique des évolutions sur le plan de la coopération décentralisée car, pour un plein succès, la stratégie se doit d'englober les gouvernements régionaux.

Le protocole additionnel à l'Accord cadre de coopération de 1996 sur la coopération décentralisée est source de reconnaissance pour la coopération entre la France et le Brésil. D'autre part il a rappelé que

la coopération décentralisée était récente au Brésil et que son pays avait beaucoup à apprendre de l'expérience française.

L'installation du groupe-pays Brésil marque le point de départ de l'année de la France au Brésil.

Pourquoi un groupe-pays Brésil

M. Charles JOSSELIN, Président de CUF, a mentionné que l'importance singulière qu'a pris le Brésil en terme de coopération décentralisée a rendu nécessaire la création de ce groupe-pays Brésil à CUF. La vitalité de la coopération tient sans doute à sa jeunesse mais aussi à la vitalité de la démocratie locale au Brésil. Le Brésil a joué un rôle important, via le Premier Forum Social Mondial de Porto Alegre, pour les élus locaux en apportant une nouvelle vision sur le monde et la mondialisation.

Par ailleurs Monsieur Josselin a souligné le rôle moteur de la Région PACA à travers son Président dans l'émergence d'une dynamique autour de ce pays.

Troisièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne

M. Jean BESSON, Vice-président du Conseil Régional de Rhône-Alpes qui préside le Comité d'organisation pour ces rencontres, informe les participants que la région a bloqué les 3 et 4 décembre 2009 et a réservé le Palais de la Foire pour les Troisièmes Rencontres franco-brésiennes qui se tiendront à Lyon sur le thème « Développement durable et culture ». Faute de locaux propres permettant d'accueillir une telle manifestation, la région s'est vue contrainte de recourir à une location. Une présentation sommaire de l'organisation de ces deux journées est exposée. Pour plus de détail il est rappelé aux participants qu'à partir de 16h30 une réunion est prévue sur l'organisation de ces rencontres.

Perspectives de la coopération franco-brésilienne

M. Jean-Marc LAFORET, Directeur adjoint, Direction des Amériques, MAEE.

Le partenariat qui existe entre la France et le Brésil est un partenariat « stratégique » et le Brésil est le seul pays en Amérique latine à bénéficier de ce type de partenariat.

Le voyage du Président Sarkozy de décembre 2008 se fera :

- dans le cadre de la présidence française de l'UE, puisque l'UE a mis en place en 2006 un partenariat stratégique européen sous la présidence portugaise
- dans le cadre bilatéral, la France ayant également mis en place un partenariat stratégique avec le Brésil.

Ce partenariat stratégique marque l'importance du Brésil et notamment l'importance de son rôle régional et la reconnaissance du rôle mondial du Brésil, acteur incontournable des grandes négociations commerciales.

Il est indispensable aujourd'hui que les pays émergents soient de véritables partenaires et pas seulement des pays associés.

La notion de partenariat stratégique va bien au-delà des gouvernements ; il n'y aura jamais assez d'initiative de la part des collectivités territoriales et de ce fait aucun risque de concurrence envers l'Etat.

Le fonctionnement et le rôle du Comité mixte pour la coopération décentralisée France-Brésil

M. Antoine JOLY, Délégué pour l'action extérieure des Collectivités locales, Secrétaire de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD)

La coopération décentralisée s'est invitée à l'agenda national franco-brésilien avec la signature du protocole additionnel d'accord sur la coopération décentralisée à l'occasion de la rencontre des Présidents français et brésilien en février 2008. Ce protocole d'accord inclus un Comité mixte composé de représentants de chacune des parties et des représentants de leurs collectivités territoriales. Son but est de construire des complémentarités État et Collectivités territoriales. En ce qui concerne la partie française, ce Comité mixte issu de la CNCD dont le Président est Monsieur Michel VAUZELLE prend la suite du Comité de suivi de la coopération décentralisée franco-brésilienne. Cette transformation nécessite une mise à jour des membres avec notamment l'AFD, le ministère de l'Enseignement supérieur... Une réunion devrait être prévue d'ici décembre.

D'autre part le ministère souhaiterait mettre en place un fonds commun, alimenté par les deux Etats, pour financer des actions de coopération décentralisées. Ce fonds est difficile à mettre en place en raison de la structure fédérale du Brésil qui ne finance pas les actions internationales des collectivités locales.

Entre les collectivités territoriales françaises et le Brésil le thème du développement durable et de la protection des aires naturelles sont des éléments forts du dialogue. La coopération avec le Brésil bénéficie de tous les éléments pour réussir : la bonne volonté des Etats et une meilleure articulation entre chacun des Etats et leurs collectivités territoriales.

L'Année de la France au Brésil

M. Yves SAINT GEOURS, Président du Commissariat Français pour l'Année de la France au Brésil.

L'Année de la France au Brésil se tiendra du 21 avril au 15 novembre 2009. La labellisation des projets vise à leur donner le plus de visibilité possible fin qu'ils se pérennisent à l'avenir.

Par ailleurs M. Saint Geours tient à souligner la forte implication et mobilisation depuis un an des collectivités françaises et brésiliennes dans la mise en place de cette manifestation, cette mobilisation étant essentielle à sa réussite.

Échanges avec la salle

M. JOSSELIN fait part de la mise à jour et de la publication du répertoire de la coopération décentralisée France Amérique latine et Caraïbes. L'analyse apporté dans ce répertoire mentionne que 25% des collectivités recensées sont impliquées au Brésil.

Le Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi rappelle que le Brésil est le 10^è PIB mondial et que 35 entreprises du CAC 40 ont des implantations au Brésil. La France œuvre pour l'accueil du Brésil dans les grandes enceintes internationales (G8, OCDE , etc.)

L'Association des Maires de France de son côté annonce son prochain congrès qui se tiendra le 25 novembre 2008 et auquel seront invitées deux associations d'autorités locales du Brésil (Confédération Nationale des Municipalités et le Front National des maires). La question se pose sur la possibilité d'intégrer dans chaque mallette des congressistes un document sur l'Année de la France au Brésil.

De leur côté les collectivités territoriales ont fait part de diverses remarques :

- La ville de Nanterre rappelle qu'il existe des partenariats forts entre sociétés civiles qui sont à prendre en compte. D'autre part elle rappelle la tenue, fin janvier 2009, du Forum social mondial à Belém avec les thèmes de l'inclusion sociale et de la démocratie participative. Enfin concernant la labellisation des projets, celle-ci n'a pas suffisamment tenu compte des calendriers électoraux français et brésilien.
- CR Nord pas de Calais informe que le 17 novembre le Gouverneur de l'Etat de Mina Gerais se rendra à Lille.
- CU de Dunkerque annonce la venue le 28 novembre d'une délégation économique et portuaire de l'Etat de Esperito Santo.

Le Commissariat de l'Année de la France au Brésil annonce que le programme de l'Année de la France au Brésil devrait être présenté le 22 décembre lors de la visite du Président Sarkozy au Brésil. Pour pouvoir tenir ce délai les opérateurs avaient jusqu'au 30 septembre pour faire labelliser leurs projets. Plus de 400 projets ont déjà été labellisés et le Commissariat estime que d'ici la fin de l'année ce chiffre pourrait atteindre les 700. Cela étant les projets reçus hors délais pourraient faire l'objet d'un signalement au dernier Comité mixte du 27 novembre. L'accent est mis sur la nécessité que les projets soient présentés par des collectivités.

Par ailleurs M. SAINT GEOURS indique que l'Année de la France au Brésil loin d'être un aboutissement est un début et l'occasion de créer de nouvelles coopérations.

Vous trouverez ci-joint une fiche distribuée au cours de cette réunion qui permet de recenser les divers projets labellisés ou non. Si vous ne l'avez pas encore complétée, merci de nous la retourner à CUF.

Liste des participants

Présents :

NANTERRE, Monsieur, ANIESA Antonio,

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, Monsieur BESSON Jean, Vice-président

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE, Madame BISIAUX Rose-Anne, Chargée de mission

CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR, Monsieur BODINIER Gérard, Conseiller

AMBASSADE DU BRESIL EN FRANCE, Monsieur BUSTANI José Mauricio, Ambassadeur

ASSOCIATION AUTRES BRESILS, Madame CAMPELO Erika, Déléguée générale

Madame CARDOSO Aline, Observateur

CITES UNIES FRANCE, Madame CHAMPIN Marie-Line, Stagiaire

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, Monsieur CHAPSAL Pierre

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT/PARIS, Monsieur CHIRON Guillaume, Chargé de mission

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE, Madame DAVIET Céline, Chargée de mission

CONSEIL REGIONAL CENTRE, Madame DELHOMELLE Sidonie, Chargée de mission coopération décentralisée

AMBASSADE DU BRESIL EN FRANCE, Monsieur DE LIMA ROCHA Flavio Hugo, Conseiller

CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR, Monsieur DELCROIX Thierry, Directeur adjoint

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, Monsieur FERRERO Edouard, Chargé de mission

TOULOUSE, Madame GONZALEZ-TRICHEUX Olga, Conseillère

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, Madame GRAVIÈRE Lucyna, Responsable de service

CITES UNIES FRANCE, Monsieur GALLET Bertrand, Directeur

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE, Madame GUYOMARC'H Armelle, Responsable coopération décentralisée

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI, Monsieur HANNE Hugo, Chef de bureau

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, Monsieur JOLY Antoine, Délégué

CITES UNIES FRANCE, Monsieur JOSSELIN Charles, Président

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, Monsieur LAFORET Jean-Marc, Directeur adjoint

CENTRAIDER, Madame LALLIER Marie-Jeanne

COMMISSARIAT DE L'ANNEE DE LA FRANCE AU BRESIL, Madame LOUYOT Anne,

CITES UNIES FRANCE, Madame MEDINA Félicia, Chargée de mission

AMBASSADE DU BRESIL EN FRANCE, Monsieur MENDES Rubem, Premier Secrétaire

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE, Monsieur NICOLET Claude, Conseiller communautaire

COMMISSARIAT DE L'ANNEE DE LA FRANCE AU BRESIL, Monsieur SAINT GEOURS Yves, Président

FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE, Monsieur SCHREIBER Pierre, Chargé de mission

CONSEIL GENERAL DE LA GUYANE, Monsieur SEBELOUE Thierry, Directeur de la coopération et des affaires européennes

CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS, Madame SEVRIN Geneviève, Directrice adjointe partenariats internationaux

AMF, Madame SOULABAILLE Juliette, Maire honoraire

FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE, Madame TALEB Ouiza, Chargée d'études

CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR, Monsieur VAUZELLE Michel, Président du Conseil régional

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES, Madame ZEJGMAN Martine, Adjointe du délégué

Excusés :

Conseil Régional de Bretagne

Ville de Paris

Ville de Bressuire

Ville de Le Genest Saint Isle

Ville de Saint Etienne

Communauté Urbaine de Strasbourg

Fédération des Parcs naturels régionaux de France